

**20 09
2021**

Travaux de sécurisation des gorges de Luz

1. Une approche globale pour sécuriser complètement les gorges de Luz

Le tronçon des Gorges de Luz, sur la route départementale 921 (qui relie la commune d'Argelès-Gazost à la commune de Gavarnie), est fréquemment **affecté par des chutes de pierres et de blocs** en provenance des talus rocheux et du versant qui le domine.

Des premiers travaux de purge ont ainsi été menés en 2016-2017 et en 2018-2019 pour sécuriser les zones les plus à risques de la RD 921. Dans la foulée de ces travaux, **une étude a été lancée qui identifie 9 secteurs présentant un niveau de risque élevé** et nécessitant une intervention rapide.

Une nouvelle tranche des travaux, financée par l'État, est prévue à l'automne 2021 qui se traduira par 12 semaines de travaux entre les 27 septembre et 17 décembre 2021, dont 3 semaines de fermeture complète de la route (du 27 septembre au 15 octobre).

Au-delà de cette tranche de travaux, une concertation a été engagée par **le préfet avec les élus et les acteurs socio-professionnels du pays Toy** pour planifier les travaux permettant de garantir la sécurité globale des Gorges tout en tenant compte de l'objectif partagé par tous les acteurs de **limiter au maximum l'impact sur la vie économique et sociale du pays Toy**.

À l'issue de cette concertation, qui a permis d'examiner toutes les solutions techniques susceptibles de réduire la durée totale des travaux, l'État, les représentants des élus et les socio-professionnels du territoire se sont accordés sur les principes suivants :

- **Réaliser dans les meilleurs délais** l'ensemble des travaux permettant de sécuriser durablement l'accès au pays Toy
- **Limiter les durées de travaux** à deux tranches supplémentaires n'excédant pas par trois semaines chacune de fermeture complète de la route
- **Recourir à tous les moyens** permettant de réduire la fermeture complète de la route (sollicitation de plusieurs entreprises en simultané, recours à l'hélicoptère)
- **Ne pas réaliser de travaux deux années consécutives**
- **Privilégier la période fin septembre/octobre** pour la fermeture complète.

En conséquence, ils ont validé le schéma de principe suivant permettant de garantir une sécurisation complète des Gorges de Luz.



1ère phase prévue entre les 27 septembre et 17 décembre 2021 :

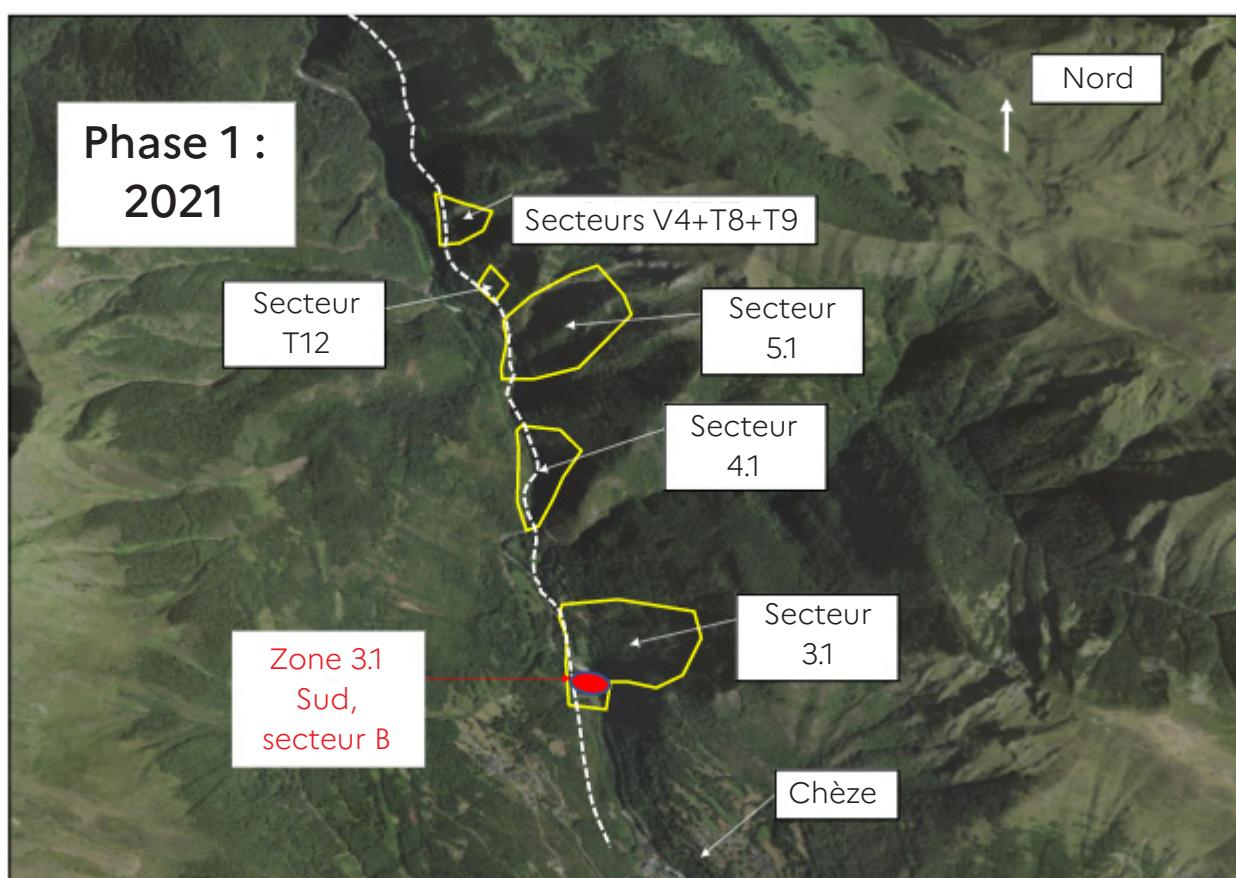
Les travaux seront effectués dans la zone 3.1, secteur b pour un coût total de 689 000€.

Contraintes de circulation:

3 semaines fermeture complète

3 semaines fermeture diurne

6 semaines avec une ciruclation alternée et d'éventuelles coupures



2ème phase à l'automne 2023 :

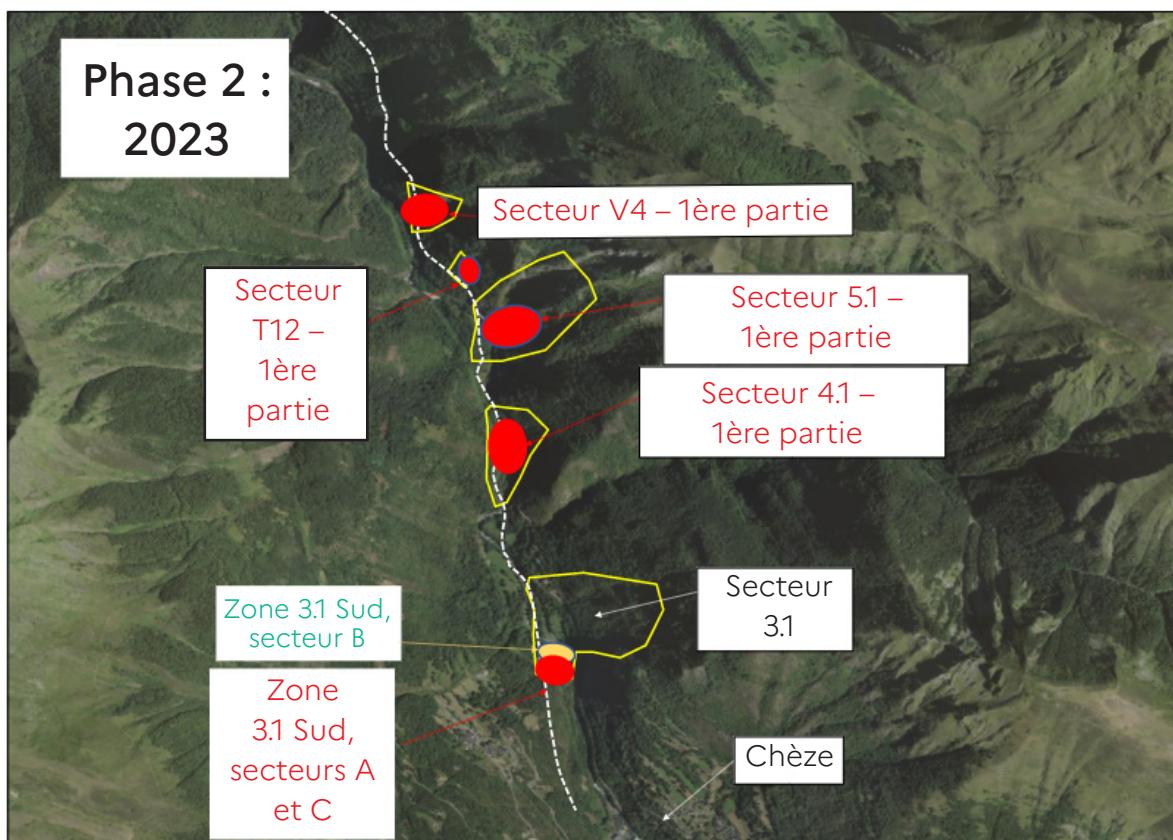
Les travaux seront effectués dans le secteur **3.1 Sud et les zones A et C et dans les 1ères parties des secteurs 4.1 – 5.1 – V4 et T12**

Contraintes de circulation:

3 semaines de fermeture complète

3 semaines de fermeture diurne

7 semaines avec une circulation alternée et d'éventuelles coupures





3ème phase à l'automne 2025 :

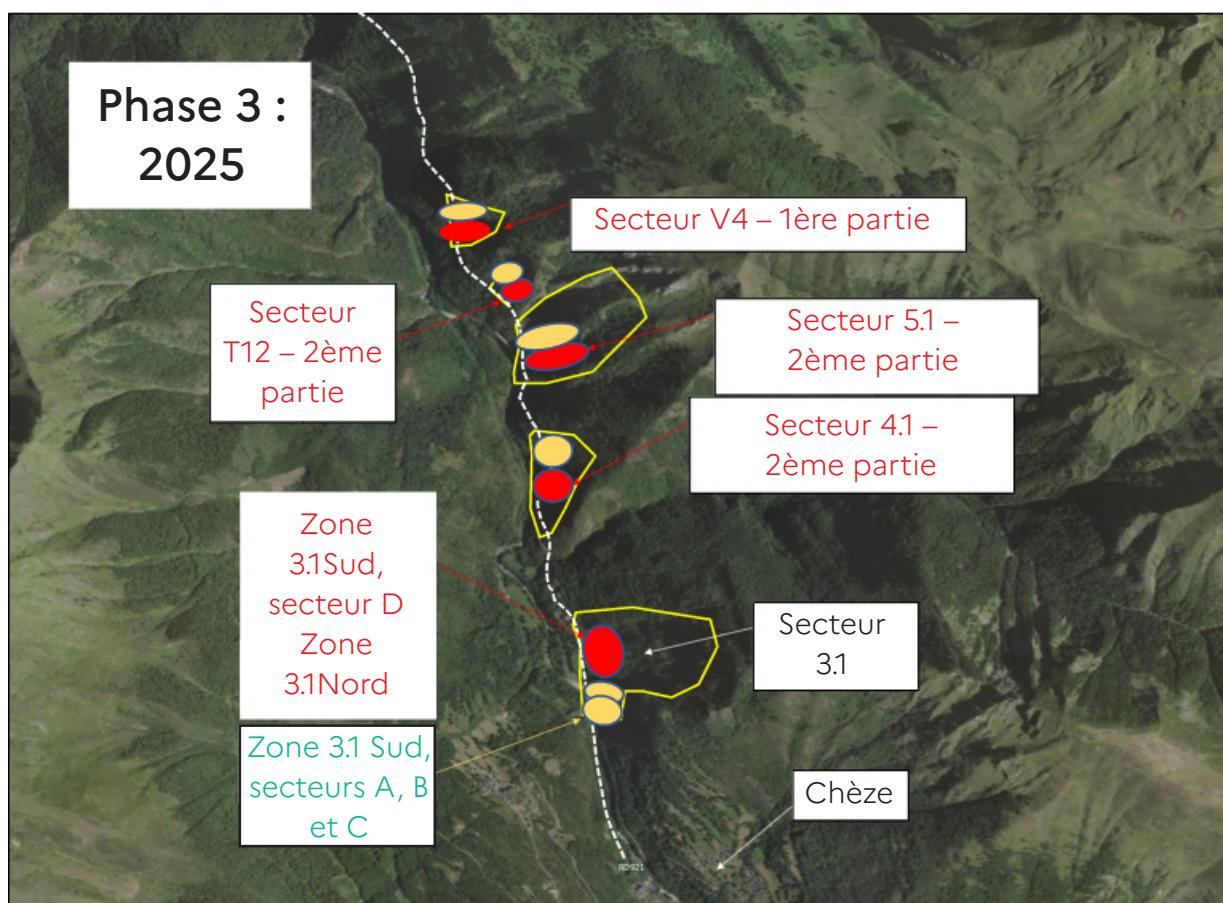
Les travaux seront effectués dans **le secteur 3.1 sud zone D, le secteur 3.1 Nord et dans les 2èmes parties des secteurs 4.1 – 5.1 – V4 et T12.**

Contraintes de circulation:

3 semaines de fermeture complète

3 semaines de fermeture diurne

6 semaines avec une circulation alternée et d'éventuelles coupures



3. Présentation de la 1ère phase des travaux de sécurisation dans les Gorges de Luz

La 1ère phase des travaux consistera à réaliser :

- Des purges manuelles des rochers à la barre à mine
- Des forages, ancrages et confortements, ainsi que des placages de filets sur les rochers pour les maintenir en place
- La pose d'écrans pare-blocs en pieds de falaises

Contraintes de circulation détaillées

Du 6 au 24 septembre 2021 :

RD 921 ouverte à la circulation avec des fermetures ponctuelles pouvant durer jusqu'à 20 minutes.

Du 27 septembre au 15 octobre 2021 :

Fermeture totale de la RD 921 de jour comme de nuit, week-end inclus, en raison de la dangerosité des travaux.

Du 18 octobre au 5 novembre 2021 :

Circulation fermée en journée mais ouverte sous alternat de 17h jusqu'à 9h le lendemain.

Précision pour les week-ends :

Week-end des 16 et 17 octobre 2021 :

la RD 921 sera ouverte en alternat sur une voie du vendredi 15 octobre 2021 à 17h au lundi 18 octobre 2021 à 9h,

Week-end des 23 et 24 octobre 2021 :

la RD 921 sera ouverte en alternat sur une voie du vendredi 22 octobre 2021 à 17h au lundi 25 octobre 2021 à 9h,

Week-end des 30 et 31 octobre et jour férié (Toussaint) du 1er novembre 2021 :

la RD 921 sera ouverte en alternat sur une voie du vendredi 29 octobre 2021 à 17h au mardi 2 novembre 2021 à 9h.

A partir du vendredi 5 novembre 2021 à 17 h 00 et jusqu'au vendredi 17 décembre à 17h, la RD 921 sera ouverte en alternat sur une voie avec des coupures ponctuelles (exclusivement les jours de semaine).

4. De nombreuses réunions de travail pour préparer au mieux les travaux de 2021

Les travaux et les mesures d'accompagnement des usagers ont été arrêtés au sein d'un comité de pilotage (COPIL) présidé par le sous-préfet d'Argelès-Gazost et auquel ont été associés les parlementaires, les conseillers départementaux concernés, le président de la Communauté de communes pays Vallée des Gaves (CCPG) et les maires des communes de Chèze (maître d'ouvrage des travaux) et d'Esterre, ce dernier représentant les élus du pays Toy.

Différents groupes thématiques ont été constitués afin d'alimenter les travaux du COPIL.

Groupe de travail
«santé et secours à personne »

associant des représentants de l'ARS, du SMUR, du SDIS, de la gendarmerie, du PGHM, de la CRS Pyrénées, de l'ordre des infirmiers, des ambulanciers, de l'EHPAD, du SSIAD et des médecins de Luz-Saint-Sauveur.

Groupe de travail
« Education et transports scolaires »:

associant des représentants de l'Education nationale, du service en charge des transports au conseil régional d'Occitanie et du service en charge du transport des personnes en situation de handicap au conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

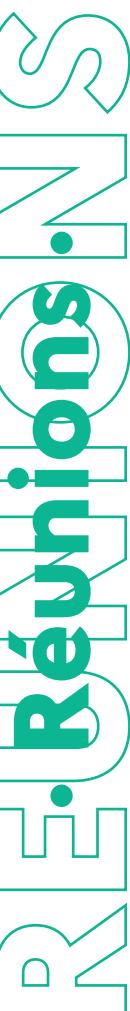
Groupe de travail
« Problématiques agricoles »

associant la DDT, la DDTSP, la Chambre d'Agriculture, l'association départementale des gestionnaires d'estives, l'association des éleveurs du Pays Toy et l'association interprofessionnelle Barèges-Gavarnie

Groupe de travail
« Economie»

associant des représentants des chambres consulaires, du service en charge des transports au conseil régional d'Occitanie, de la Poste, d'EdF, d'Enedis, du Cabinet vétérinaire d'Argelès-Gazost et du club d'entreprises EPYVAG.

Un comité des usagers conçu comme **une instance de concertation avec les socio-professionnels** a également été constitué qui a réuni une vingtaine de chef d'entreprises du pays Toy, des représentants des organismes consulaires, de la DDFIP, de la Banque de France, de la DDETSPP et de l'URSSAF.



5. FAQ sur la Fermeture de la RD921 en direction du Pays Toy

Le travail préparatoire a permis de préparer chacun des aspects pratiques liés à la fermeture de la route. Les usagers avaient par ailleurs la possibilité de poser leurs questions sur une boîte dédiée.

Comment les secours d'urgence seront-ils assurés ?

Un médecin du SMUR montagne 65 sera basé à Luz la journée et la nuit à Gavarnie (au poste de la CRS).

Le secours en montagne sera assuré : une équipe de 5 sauveteurs sera positionnée sur le poste de Gavarnie comme cela est habituellement le cas. Cette unité de secours en montagne sera renforcée par une équipe du PGHM pendant les 3 semaines de fermeture totale et en journée du 18 octobre au 05 novembre.

L'astreinte du SDIS sera renforcée sur les 3 centres d'incendie et de secours du pays Toy et un pré-positionnement de matériels lourds sera prévu sur La Mongie pour faciliter et accélérer l'intervention de personnels de Bagnères-de-Bigorre en cas de nécessité.

La présence d'un infirmier en soins généraux, équipé (véhicule et matériel), est prévu du 27 septembre au 15 octobre (H24) et du 18 octobre au 05 novembre (H12).

En cas de grave urgence, la couverture aérienne sera assurée par le détachement aérien de gendarmerie de Tarbes (Chouca 65) avec la possibilité de solliciter Dragon 64 ou Chouca 09.



Comment la couverture médicale sera-t-elle assurée ?

4 médecins du secteur dont 2 en retraite active seront présents. Les médecins en activité assureront la permanence des soins ambulatoires.

Les cas particuliers ont été pris en compte par les médecins : femmes enceintes dont le terme intervient dans les semaines de fermeture, personnes nécessitant des soins spécifiques (dialyse, chimiothérapie...).

La garde de nuit et de week-end sera assurée par les ambulances Caussieu.

Le pharmacien de Luz assurera les gardes pendant les 3 semaines de fermeture totale, y compris le week-end.

Un plan de continuité d'activité est mis en place pour l'Ehpad.

Les services de soins infirmiers à domicile ont réparti la prise en charge de leurs patients.

Les permanences vétérinaires seront-t-elles assurées ?

Une permanence sera assurée sur la commune de Luz-Saint-Sauveur par le cabinet vétérinaire d'Argelès-Gazost (en journée : 05.54.81.01.31 ; la nuit : 06.87.30.0719)

En ce qui concerne l'équarrissage, un déplacement de l'équarrisseur est prévu une fois par semaine via le col du Tourmalet.

Comment va s'organiser la prise en charge des enfants en écoles maternelles et primaires ?

L'accueil et les activités périscolaires seront toujours assurés.

Les services des accompagnants des élèves en situation de handicap seront réaménagés.

Les enseignants recevront des aménagements ou des échanges de service.

Comment va s'organiser la prise en charge des collégiens et des lycéens ?

Pour le collège de Luz-Saint-Sauveur, des aménagements seront mis en place dans les emplois du temps des professeurs et des élèves pour permettre d'assurer tous les cours (communication des emplois du temps aux familles à compter du 20 septembre). Certains professeurs disposeront d'un hébergement dans les logements mis à disposition par la mairie de Luz-Saint-Sauveur.

La restauration scolaire restera assurée.

Pour les élèves scolarisés à la cité scolaire René Billères d'Argelès-Gazost, 15 demandes d'internat ont été effectuées pour la période des 3 semaines de fermeture totale dont les frais seront pris en charge.

Particularité du mercredi 20 octobre : la prise en charge des élèves sera assurée jusqu'à 17h pour éviter un passage par le col du Tourmalet.

Le transport scolaire sera-t-il disponible ?

- Le transport scolaire aura des horaires adaptés (à retrouver sur le site de la région Occitanie - <https://lio.laregion.fr/info-reseau-liO>)

De plus, un affichage papier est effectué dans les autocars. Les équipes enseignantes travaillent aussi en lien avec les chauffeurs de bus pour faire des rappels aux élèves.

TRANSPORT SCOLAIRE LUZ SAINT SAUVEUR <> BAREGES <> ARGELES-GAZOST VIA TOURMALET

Du 01/10/2021 au 15/10/2021 INCLUS

Direction Argelès-Gazost -

Circule les lundis 04/10 et 11/10

LUZ SAINT SAUVEUR	Office tourisme	05:35
BAREGES	Place Docteur Fourment	05:50
COL DU TOURMALET		06:10
BAGNERES DE BIGORRE	Gare SNCF	06:55
LOURDES	Gare routière	07:25
ARGELES-GAZOST	Lycée - collège	07:50

Direction Luz-Saint-Sauveur -

Circule les vendredis 01/10, 08/10 et 15/10

ARGELES-GAZOST	Lycée - collège	17:10
LOURDES	Gare routière	17:35
BAGNERES DE BIGORRE	Gare SNCF	18:05
COL DU TOURMALET		18:50
BAREGES	Place Docteur Fourment	19:10
LUZ SAINT SAUVEUR	Office tourisme	19:25

TRANSPORT SCOLAIRE LUZ SAINT SAUVEUR <> BAREGES <> TARbes <> VIC EN BIGORRE VIA TOURMALET

Du 01/10/2021 au 15/10/2021 INCLUS

Direction Vic-en-Bigorre -

Circule les lundis 04/10 et 11/10

LUZ SAINT SAUVEUR	Office tourisme	06:00
BAREGES	Place Docteur Fourment	06:15
COL DU TOURMALET		06:35
BAGNERES DE BIGORRE	Gare SNCF	07:20
TARBES	Gare routière Marie-Curie	07:45
TARBES	Gare SNCF	07:55
VIC EN BIGORRE	Cité scolaire	08:25
VIC EN BIGORRE	Lycée agricole	08:30

Direction Luz-Saint-Sauveur -

Circule les vendredis 01/10, 08/10 et 15/10

VIC-EN-BIGORRE	Lycée agricole	17:00
VIC-EN-BIGORRE	Cité scolaire	17:10
TARBES	Gare SNCF	17:45
TARBES	Gare routière Marie-Curie	17:55
BAGNERES DE BIGORRE	Gare SNCF	18:20
COL DU TOURMALET		19:05
BAREGES	Place Docteur Fourment	19:25
LUZ SAINT SAUVEUR	Office tourisme	19:40



Est-ce que les transports collectifs circuleront ?

Du 27 septembre au 5 novembre inclus, une desserte alternative sur réservation* (La Mongie/Pic du Midi < > Barèges < > Luz-Saint-Sauveur) est mise en place en correspondance avec la desserte saisonnière «Pic du midi» de la ligne 962 (Lourdes < > Bagnères < > La Mongie/Pic du Midi) rendez-vous sur le site : mestrajets.lio.laregion.fr

*jusqu'à la veille avant 16h (ou vendredi avant 16h pour les courses du samedi au lundi inclus) au 05 62 34 73 79

Quels seront les dispositifs de soutien mis en place pour les entreprises ?

Un guichet unique de soutien et d'orientation des entreprises sera mis en place par l'État afin de prendre en compte la question des préjudices économiques subis par les entreprises du pays Toy pendant les travaux.

Une permanence sera assurée les jeudis de 10h à 16h à la mairie de Luz-Saint-Sauveur pendant les 3 semaines de fermeture complète et les 3 semaines de fermeture diurne.

Parallèlement, une campagne de dégrèvement fiscal sera mise en place pour tenir compte au cas par cas de la situation des établissements qui constateraient des pertes de chiffre d'affaires.

Contact

Service communication de
la Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place Charles de Gaulle, 65000 Tarbes
[pref-communication@
hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)
05.65.56.65.05